

## APPAREILS A VAPEUR. —

[31 : 6

NUMÉRO D'ORDRE.	DATE de L'ACCIDENT.	A. Nature et situation de l'établissement où l'appareil était placé ; B. Noms des propriétaires de l'appareil ; C. Noms des constructeurs id. ; D. Date de mise en service.	NATURE. FORME ET DESTINATION DE D'APPAREIL. Détails divers.
1	7 janvier.	<p>A. Fabrique de produits émaillés à Gosselies ; B. Dandois, Laterre et C<sup>ie</sup> ; C. Matissen, à Couillet ; D. 21 février 1889.</p>	<p>Chaudière tubulaire, système Thomas Laurens, timbrée à 5 atmosphères, construite en 1888. Elle était insérée entre deux murs et reposait sur trois supports en fonte. Le vide laissé entre ceux-ci ainsi qu'entre la chaudière et les murs latéraux avait été rempli d'argile plastique.</p> <p>Cette chaudière fournissait la vapeur à la machine motrice de l'atelier. Elle était visitée intérieurement chaque année ; dans ce but, on retirait le foyer et les tubes, mais aucune visite extérieure n'avait encore eu lieu.</p>
2	4 février.	<p>A. Chantier de construction de maisons, boulevard de l'Escaut, à Gand ; B. Gustave Semey, entrepreneur, rue de la Pêcherie, n° 136, à Gand ; C. Rens et Colson, à Gand. Réparée par Mecoen frères, à Gand ; D. 5 septembre 1893.</p>	<p>Cylindrique, horizontale, à fonds plats, avec boîte à feu, foyer intérieur et tubes chauffeurs du type locomobiles.</p> <p>Corps : longueur, 1<sup>m</sup>43 ; diamètre, 0<sup>m</sup>70 ; fer, 9 <sup>m</sup>/<sub>m</sub>, 14 et 15 <sup>m</sup>/<sub>m</sub> ; rivure simple.</p> <p>Boîte à feu : longueur, 0<sup>m</sup>80 ; largeur, 0<sup>m</sup>79 ; hauteur, 0<sup>m</sup>96 ; fer, 9 et 11 <sup>m</sup>/<sub>m</sub> ; rivure simple.</p> <p>Foyer : longueur, 0<sup>m</sup>69 ; largeur, 0<sup>m</sup>68 ; hauteur, 0<sup>m</sup>63 ; rivure simple.</p> <p>Tubes chauffeurs : nombre, 18 ; longueur, 1<sup>m</sup>51 ; diamètre, 0<sup>m</sup>059 ; fer, 3 <sup>m</sup>/<sub>m</sub> ; joints soudés.</p> <p>La chaudière a été construite avant 1884.</p> <p>En 1890, le foyer, la boîte à feu et la plaque tubulaire ont été renouvelés en tôle n° 3 des laminoirs de La Louvière.</p> <p>La pression maximum était de 5 atmosphères. Cette locomobile servait à actionner un broyeur à mortier.</p>

## accidents survenus en 1896.

(493)]

## EXPLOSION.

CIRCONSTANCES.	SUITES.	CAUSES PRÉSUMÉES.
<p>La chaudière était pleine d'eau et le manomètre marquait <math>3 \frac{3}{4}</math> atmosphères quand la partie inférieure de la tôle de la première virole du corps cylindrique s'est déchirée suivant un rectangle de <math>0.42 \times 0.32</math> qui est resté attaché au corps par l'un des côtés; de <math>15 \frac{m}{m}</math> d'épaisseur qu'elle avait primitivement, cette tôle ne présentait plus vers la génératrice inférieure qu'une épaisseur de <math>1 \text{ à } 3 \frac{m}{m}</math>.</p>	<p>Dégâts purement matériels.</p>	<p>Humidité par suintement ayant amené la corrosion de la tôle sous l'action de l'argile qui en recouvrait la partie inférieure.</p>
<p>Le chauffeur devait aider à la fabrication du mortier. Il mettait dans la cuve le mélange fait par un aide, ajoutait l'eau nécessaire, prise à un réservoir placé au-dessus de la chaudière et vidait la cuve lorsque le mortier était fait.</p>	<p>Le chauffeur fut renversé et brûlé légèrement au cou, à l'une des mains et aux pieds.</p>	<p>La partie cylindrique de la chaudière n'était plus, à beaucoup près, assez solide, pour travailler à la pression du timbre (5 atmosphères).</p>
<p>Il était occupé au broyeur (l'aide étant absent en ce moment) quand il s'aperçut que la pression était trop élevée. Les soupapes de sûreté soufflaient légèrement; or, elles ne commençaient à le faire qu'à une pression de <math>5 \frac{1}{4}</math> à <math>5 \frac{1}{2}</math> atmosphères.</p>	<p>La baraque en bois sous laquelle se trouvait l'appareil fut démolie complètement. Le réservoir d'eau, en fer, placé au-dessus de la chaudière fut projeté sur le sol.</p>	<p>En certains endroits, la tôle n'avait plus qu'une épaisseur de <math>2 \text{ à } 6 \frac{m}{m}</math>. Souvent la pression de 5 atmosphères était dépassée, comme c'était encore le cas lors de l'accident.</p>
<p>En outre, une forte fuite se produisit à l'endroit où le tuyau d'alimentation de la chaudière pénétrait dans celle-ci.</p>	<p>La chaudière et la machine furent brisées en une vingtaine de morceaux qui sont tombés à peu de distance.</p>	<p>Le manomètre indiquait 2 atmosphères quand la chaudière était vide et ne marquait que jusqu'à 5 atmosphères; quand cette pression était dépassée, l'on ne savait pas exactement de combien.</p>
<p>Le chauffeur se précipita au-devant du foyer pour tâcher d'ouvrir la soupape qui permet de lancer la vapeur dans la cheminée pour activer le tirage, mais il était trop tard; l'eau bouillante mêlée de vapeur provenant de la fuite inférieure</p>	<p>Un mur de clôture de <math>2^m50</math> de hauteur et d'une brique d'épaisseur a été démoli jusqu'à la base sur une longueur de 4 à 6 mètres.</p> <p>Un morceau d'un mètre carré a été enlevé d'un mur d'une buanderie. Ce mur et celui de clôture se trouvaient à une distance de 3 à 4 mètres de l'appareil.</p> <p>La chaudière s'est déchirée en trois parties principales :</p> <p>1° La boîte à feu contenant le foyer; ces parties, renouvelées en 1890, n'ont guère souffert;</p> <p>2° Le corps cylindrique con-</p>	

NUMÉRO D'ORDRE.	DATE de L'ACCIDENT.	A. Nature et situation de l'établissement où l'appareil était placé ; B. Noms des propriétaires de l'appareil ; C. Noms des constructeurs id. ; D. Date de mise en service.	NATURE, FORME ET DESTINATION DE L'APPAREIL.  Détails divers.																														
3	17 mars.	A. Atelier de menuiserie, à Philippeville ; B. Edouard Ducoffre ; C. Tilkin-Mention, à Liège ; D. 6 novembre 1882.	Chaudière cylindrique, horizontale, à foyer intérieur et fonds plats, surmontée d'un dôme. Destinée à fournir la vapeur à une machine de quatre chevaux qui fait mouvoir des scies.																														
4	5 avril.	A. A bord du remorqueur " Virginie ", faisant service sur l'Escaut maritime ; B. Joliet, à Anvers ; C. Béliard et Best, à Anvers, pour la chaudière ; Christie et Nolet, à Delfshaven (Pays-Bas), pour la machine ;	Chaudière type marine, avec dôme. <table border="1" data-bbox="1061 1702 1524 1904"> <thead> <tr> <th></th> <th>Chaudière.</th> <th>Deux foyers.</th> <th>Caisse de combustion.</th> <th>Dôme.</th> </tr> <tr> <th></th> <th>Mètres.</th> <th>Mètres.</th> <th>Mètres.</th> <th>Mètres.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Longueur .</td> <td>2.56</td> <td>1.95</td> <td>0.58</td> <td>"</td> </tr> <tr> <td>Largeur .</td> <td>"</td> <td>"</td> <td>1.70</td> <td>"</td> </tr> <tr> <td>Diamètre .</td> <td>2.05</td> <td>0.58</td> <td>"</td> <td>1.00</td> </tr> <tr> <td>Hauteur .</td> <td>"</td> <td>"</td> <td>1.20</td> <td>1.80</td> </tr> </tbody> </table>		Chaudière.	Deux foyers.	Caisse de combustion.	Dôme.		Mètres.	Mètres.	Mètres.	Mètres.	Longueur .	2.56	1.95	0.58	"	Largeur .	"	"	1.70	"	Diamètre .	2.05	0.58	"	1.00	Hauteur .	"	"	1.20	1.80
	Chaudière.	Deux foyers.	Caisse de combustion.	Dôme.																													
	Mètres.	Mètres.	Mètres.	Mètres.																													
Longueur .	2.56	1.95	0.58	"																													
Largeur .	"	"	1.70	"																													
Diamètre .	2.05	0.58	"	1.00																													
Hauteur .	"	"	1.20	1.80																													

## EXPLOSION.

CIRCONSTANCES.	SUITES.	CAUSES PRÉSUMÉES.
<p>l'avenglait et l'empêchait de voir la soupape. Au même instant, l'explosion se produisit. Au moment de l'accident, l'eau se trouvait à 2 centimètres au-dessus du niveau réglementaire.</p> <p>La chaudière est du système horizontal à foyer intérieur. Le foyer était situé vers le sud et, dans le fond d'avant, à la partie inférieure et à côté du robinet de vidange se trouvait découpé un trou de nettoyage.</p> <p>Ce trou est de forme elliptique avec des longueurs de 6 et de 9 centimètres pour axes. Il se ferme au moyen d'un tampon que peut traverser la tige filetée d'un boulon dont la tête a été découpée en forme de cavalier.</p> <p>Le 17 mars 1896, vers 7 heures du matin, Ducoffre père chargea et alluma le générateur en vue d'une mise en marche définitive. Vers 9 heures et demie, il s'aperçut qu'une fuite légère s'était déclarée au bourrage du trou de nettoyage.</p> <p>Au lieu de faire tomber les feux comme le lui conseillait l'ouvrier Louffin, Ducoffre tenta de resserrer le joint en le refermant avec une clef; il provoqua ainsi la rupture de l'une des jambes du cavalier; l'eau et la vapeur s'échappèrent avec violence par le trou.</p> <p>Le remorqueur " Virginie " traînait 4 bateaux, dont 2, " Le Père Baptiste " et " l'Aristo " étaient amarrés à ses côtés et 2 autres suivaient sur amarre à 40 mètres environ en arrière.</p> <p>Le train était arrivé au lieu dit " Ter Kille ,, en face de la</p>	<p>tenant les tubes chauffeurs; il a éclaté en quinze morceaux de toutes dimensions.</p> <p>3° La boîte à fumée qui porte la cheminée; cette partie est également intacte; la plaque tubulaire, qui seule doit résister à la pression, avait été également remplacée en 1890.</p> <p>Ducoffre, Édouard (père), quoique atteint aux pieds et aux mains, put grimper sur la maçonnerie de la chaudière et, après quelque temps, traverser la toiture en pannes qui la recouvrait.</p> <p>Ducoffre, Léon (fils), quoique plus éloigné du point de départ du jet de vapeur et d'eau, fut si grièvement brûlé qu'il succomba le jour même.</p> <p>Quant au premier, ses brûlures lui occasionnèrent une incapacité de travail de quinze jours.</p> <p>Le remorqueur " Virginie " et " Le Père Baptiste " ont sombré sur place. Le bateau " Aristo " a subi d'importants dégâts, mais il a continué à flotter sur son chargement de bois. 12 personnes ont été tuées : 3 hommes, 2 femmes et 7 enfants.</p>	<p>La chaudière, construite par la firme H. Tilkin, à Liège, a été primitivement installée à Tessenloot, où elle a été autorisée à fonctionner par arrêté en date du 6 novembre 1882.</p> <p>Elle subit un réessai à l'eau froide le 14 décembre 1895; cet essai donna de bons résultats.</p> <p>Il y a lieu d'admettre que les fissures constatées après l'accident près de la tige du boulon de fermeture ont été élargies et rendues assez apparentes par les efforts de Ducoffre, lesquels ont provoqué la rupture complète du jambage du cavalier.</p> <p>L'examen des quelques débris de la chaudière qui ont été retrouvés ne permet pas de se faire une opinion ni d'émettre un avis sur la cause de cet accident.</p>

NUMÉRO D'ORDRE.	DATE de L'ACCIDENT.	A. Nature et situation de l'établissement où l'appareil était placé ; B. Noms des propriétaires de l'appareil ; C. Noms des constructeurs id. ; D. Date de mise en service.	NATURE FORME ET DESTINATION DE L'APPAREIL. Détails divers.												
		D. 18 juillet 1879, pour la machine, 3 juin 1885, pour la chaudière.	<table border="0"> <tr> <td rowspan="2" style="vertical-align: middle;">Matière et épaisseur des parois.</td> <td rowspan="2" style="vertical-align: middle;">{</td> <td>Tôle</td> <td>m/m</td> <td>m/m</td> <td>m/m</td> <td>m/m</td> </tr> <tr> <td>de fer.</td> <td>16.20</td> <td>11.00</td> <td>12.15</td> <td>12.00</td> </tr> </table> <p>74 tubes en fer étiré; longueur 1<sup>m</sup>95; diamètre, 0<sup>m</sup>057; épaisseur des parois, 3 m/m.</p> <p>La chaudière était munie d'un manomètre métallique, d'une pompe à vapeur et à bras, d'un tube en verre à robinets et de deux robinets de jauge. Elle présentait une surface de chauffe de 38<sup>m²</sup> dans les conduits et de 4<sup>m²</sup> au foyer.</p> <p>Destination: propulsion d'un bateau remorqueur.</p> <p>D'après la feuille de renseignements relative à cet appareil, la dernière épreuve de la chaudière, faite le 7 octobre 1895, n'avait pas donné lieu à observation.</p>	Matière et épaisseur des parois.	{	Tôle	m/m	m/m	m/m	m/m	de fer.	16.20	11.00	12.15	12.00
Matière et épaisseur des parois.	{	Tôle	m/m			m/m	m/m	m/m							
		de fer.	16.20	11.00	12.15	12.00									
5	20 juillet.	<p>A. Brasserie, rue de l'Église, à Blankenberghe ;</p> <p>B. C. Van de Putte, brasseur, à Blankenberghe ;</p> <p>C. Alfred Duez-Gourlet, à Jemmapes ;</p> <p>D. 30 janvier 1882.</p>	Cylindrique horizontale à fonds bombés avec dôme. Générateur: 5 <sup>m</sup> 00 de longueur et 1 <sup>m</sup> 00 de diamètre, timbré à 6 atmosphères; sur le fond d'avant du générateur, se trouvait une tubulure horizontale de 0 <sup>m</sup> 58 de longueur et de 0 <sup>m</sup> 40 de diamètre. Cette tubulure était fermée par une plaque circulaire en tôle simplement soudée sur le rebord de la tubulure suivant un pourtour conique.												
6	29 juillet.	<p>A. Meunerie, à Ruysselede;</p> <p>B. Dauw, Désiré, à Ruysselede ;</p>	<p>Chaudière cylindrique de 1<sup>m</sup>00 de diamètre et 6<sup>m</sup>75 à 7<sup>m</sup>00 de longueur.</p> <p>Réservoir de vapeur de 0<sup>m</sup>65 de diamètre et 0<sup>m</sup>75 de hauteur.</p>												

## EXPLOSION.

CIRCONSTANCES.	SUITES.	CAUSES PRÉSUMÉES.
<p>limite séparative des communes de Grembergen et de Moerzeke, lorsque la chaudière installée à bord du remorqueur fit explosion ; il était alors environ 11 heures et demie du matin.</p> <p>Au moment de l'accident, vers 11 heures du matin, la chaudière était sous pression de 4 atmosphères. La plaque circulaire de la tubulure qui ne présentait pas de fuite auparavant, a été arrachée par la pression de l'eau et de la vapeur. L'arrachement s'est produit suivant la soudure qui s'était détériorée par l'usage qui avait été fait de la chaudière. Cette plaque, dans sa projection, a rencontré d'abord le coin d'un pilastre de maçonnerie du bâtiment de la brasserie et a suivi ensuite une direction oblique suivant un angle de 45°, passant au-dessus d'un mur de 1<sup>m</sup>50 de hauteur et d'un autre de 3 mètres; elle a traversé une fenêtre du rez-de-chaussée d'une classe d'école et est venue tomber dans cette classe, en passant au-dessus de la tête des enfants qui s'y trouvaient.</p> <p>L'accident s'est produit vers 4 heures de relevée, quelques minutes après l'arrêt de la ma-</p>	<p>La plaque et ses accessoires n'ont atteint personne; mais l'eau et la vapeur s'échappant avec la force que leur donnait la pression dans la chaudière ont fait 2 victimes.</p> <p>Un ouvrier plombier, qui se trouvait à 2<sup>m</sup>50 en avant de la chaudière a été soulevé et projeté au-dessus du mur de 1<sup>m</sup>50 de hauteur et retrouvé à 15 mètres environ de la chaudière dans la direction suivie par la plaque circulaire de la tubulure. Il a eu une blessure à la tête, des brûlures au ventre et des lésions internes qui l'ont fait succomber le soir même.</p> <p>La deuxième victime était un ouvrier brasseur qui montait des tonneaux par un escalier de cave à 7 mètres de la chaudière; il a eu des brûlures graves aux mollets, produites par le jet de vapeur.</p> <p>La toiture de la salle où se trouvait la chaudière a été partiellement détruite et un mur intérieur a été ébranlé.</p>	<p>Défaut de construction du joint soudé de la plaque circulaire de la tubulure fixée sur le fond d'avant du générateur qui a été arraché.</p> <p>Il n'a pas été possible d'établir les causes de l'accident, l'administrateur</p>

NUMÉRO D'ORDRE.	DATE de L'ACCIDENT.	A. Nature et situation de l'établissement où l'appareil était placé; B. Noms des propriétaires de l'appareil; C. Noms des constructeurs id. ; D. Date de mise en service.	NATURE, FORME ET DESTINATION DE L'APPAREIL.  Détails divers.
		<p>C. Hubert-Fassin, à Gand ; D. 10 mars 1893.</p>	<p>L'épaisseur des tôles est de 11 à 13<sup>m/m</sup>. Pression du timbre: 5 atmosphères.</p>
7	24 août.	<p>A. Fours à coke du siège du Xhorré, à Flémalle-Grande, du charbonnage des Kessales-Artistes ; B. Société anonyme du charbonnage des Kessales, à Jemeppe ; C. G. Deprez, à Jemeppe ; D. 8 mai 1893.</p>	<p>Chaudière cylindrique horizontale de 11<sup>m</sup>30 de longueur, 1<sup>m</sup>15 de diamètre intérieur, à fonds légèrement bombés, parois en fer de 11<sup>m/m</sup> d'épaisseur et 14<sup>m/m</sup> pour les fonds, surmontée d'un dôme et munie de deux tubes bouilleurs. Surface de chauffe : 58<sup>m</sup>2. Pression maxima : 6 atmosphères. Visitée le 9 juillet 1895 par un agent de l'Association pour la surveillance des chaudières à vapeur et reconnue en bon état.</p>

## EXPLOSION.

CIRCONSTANCES.	SUITES.	CAUSES PRÉSUMÉES.
<p>chine, au moment où le chauffeur Coppens, assisté du fils Dauw, retirait le feu de la grille afin de laisser refroidir la chaudière qui devait subir une visite intérieure.</p> <p>La chaudière a opéré une rotation autour de son axe; ce mouvement a été arrêté par la maçonnerie d'un mur intérieur; les carneaux ont été complètement démolis; la tôle du coup de feu s'est déchirée vers son milieu, et, suivant la ligne de rivets fixant cette tôle au fond d'avant; ces deux déchirures transversales, distantes de 75 centimètres, sont réunies par une déchirure longitudinale.</p> <p>Plusieurs rivets ont été enlevés; d'autres ont eu leurs têtes arrachées. Dans les parties déchirées, il a été constaté que l'épaisseur des tôles était de 8 à 10 m/m.</p> <p>La tôle constituant la deuxième virole à partir du foyer du corps principal de la chaudière s'est déchirée suivant une génératrice à quelques centimètres sous la partie supérieure du carneau de droite. Cette tôle s'est développée en s'arrachant de la troisième virole suivant la ligne circulaire des rivets, en se détachant de la première suivant une section à peu près circulaire passant en partie par la ligne des rivets, en partie par une déchirure dans la tôle de la première virole voisine de la ligne des rivets.</p> <p>La première et la deuxième virole ont été projetées vers l'avant à 40 mètres environ.</p> <p>Le restant de la chaudière, y compris ses tubes bouilleurs, a reculé en démolissant la maçonnerie du générateur.</p>	<p>Le fils Dauw a été jeté à environ 8 mètres de distance contre une haie; il n'a ressenti aucun mal.</p> <p>Le chauffeur Coppens a reçu des brûlures au pied droit et à la main droite par suite de l'échappement de la vapeur et de l'eau bouillante.</p> <p>Dégâts matériels n'ayant affecté que le générateur et ses maçonneries.</p>	<p>tion compétente n'en ayant été avisée que tardivement.</p> <p>Il est permis de supposer que l'explosion est due à cette circonstance que le feu ayant été tiré sans fermeture préalable du registre, l'afflux d'air froid aurait eu pour conséquence de produire dans les tôles une contraction brusque suffisamment forte pour occasionner la rupture de ces tôles soumises en outre à une pression de 2 1/2 atmosphères.</p> <p>Surchauffe de la tôle dans la région supérieure du carneau par suite de la descente du niveau de l'eau due à un retard dans l'alimentation.</p>



NUMÉRO D'ORDRE.	DATE de L'ACCIDENT	A. Nature et situation de l'établissement où l'appareil était placé; B. Noms des propriétaires de l'appareil; C. Noms des constructeurs id. ; D. Date de mise en service.	NATURE FORME ET DESTINATION DE L'APPAREIL. Détails divers.
8	30 sept.	<p>A. Laminoirs du Chenois, à Marchienne-au-Pont; B. Société anonyme des usines Bonehill; C. Transformée par Wedau, constructeur à Montigny-sur-Sambre; D. Novembre 1895.</p>	<p>Chaudière à tube foyer intérieur, système Galloway, de construction antérieure à l'arrêté royal du 28 mai 1884 et transformée en novembre 1895, époque de l'installation, en chaudière horizontale à foyer intérieur.</p> <p>Elle avait d'abord fonctionné verticalement, de sorte que lorsqu'on la plaça aux usines du Chenois, on supprima l'un des tubes Galloway à l'endroit du foyer.</p> <p>Cette chaudière, timbrée à 4 1/2 atmosphères, faisait partie d'un groupe de trois générateurs fournissant la vapeur aux machines des laminoirs.</p>
9	20 oct.	<p>A. Atelier de constructions mécaniques à Laeken; B. Jules et Maurice Demoor; C. Denaeyer et C<sup>ie</sup> à Wilbroeck; D. 7 juillet 1886.</p>	<p>Chaudière multitubulaire système Denaeyer, composée d'un faisceau de tubes bouilleurs inclinés sur l'horizontale et réunis alternativement par des boîtes en fonte; le tout surmonté d'un réservoir de vapeur avec dôme.</p> <p>Les tubes, au nombre de 96, sont en fer étiré, d'un diamètre de 0<sup>m</sup>12 et de 2<sup>m</sup>90 de longueur; leur épaisseur est de 0<sup>m</sup>005.</p> <p>Transférée en juin 1896 dans l'établissement de MM. Demoor.</p>
10	11 nov.	<p>A. Meunerie à Rudder-voorde; B. De Ceuninck, à Rudder-voorde; C. Louis Fassin, à Gand; D. 25 février 1896.</p>	<p>Chaudière horizontale cylindrique, longueur 5<sup>m</sup>77, diamètre 1<sup>m</sup>50 avec dôme et tube foyer intérieur à tubes Galloway, timbrée à 7 atmosphères, rivures longitudinales doubles pour le corps cylindrique, les autres simples.</p>

## EXPLOSION.

CIRCONSTANCES.	SUITES.	CAUSES PRÉSUMÉES.
<p>La chaudière était pleine d'eau et le manomètre accusait une pression de 4 1/2 atmosphères quand le tube du foyer s'aplatit et se déchira au coup de feu; l'eau et la vapeur faisant irruption dans le foyer projetèrent l'encadrement de la porte à 30 mètres de là, contre les bureaux de l'usine dont une partie s'effondra.</p> <p>Bien que le boulon fusible fût fondu, la tôle du coup de feu ne paraissait pas avoir été soumise à une température élevée; elle se brisait lorsqu'on la pliait à froid à angle droit.</p>	<p>Dégâts purement matériels.</p>	<p>Ovalisation du tube due à l'absence d'armature de renfort à l'endroit du foyer.</p>
<p>Le troisième tube de droite de la rangée inférieure du faisceau tubulaire s'est déchiré dans la partie au-dessus de la grille du foyer (coup de feu), sur plus de la moitié de sa longueur, et l'eau, s'échappant en plein foyer ardent, s'est vaporisée instantanément; les portes du foyer se sont violemment ouvertes sous la pression de la vapeur.</p>	<p>Un ouvrier de l'usine, âgé de 69 ans, qui se trouvait à ce moment devant la chaudière, a été grièvement brûlé.</p>	<p>Défaut de soudure de tube.</p> <p>Il est probable que lors du remontage à l'usine Demoor, on aura profité de la circonstance pour débarrasser les tubes des incrustations, ce qui se fait par un battage d'autant plus énergique qu'on l'applique aux tubes des rangées inférieures, lesquels sont toujours plus incrustés que les autres. Mais cette opération, pour peu qu'il existe des défauts dans la soudure, amène la déchirure du tube, et c'est vraisemblablement à cette cause qu'il faut attribuer l'accident.</p>
<p>L'explosion s'est produite à 6 h. 10 du matin, alors que le manomètre marquait 5 1/2 atmosphères. Les trois viroles d'avant du corps cylindrique se sont ouvertes, en partie suivant les rivures simples transversales, en partie en pleine tôle; les deux viroles d'avant d'une</p>	<p>Les bâtiments ont été en grande partie détruits. Le chauffeur a été décapité, le contre-maître a eu une jambe brisée et a reçu des brûlures graves; un ouvrier a reçu également des brûlures et un autre est sorti des ruines de la meunerie avec une légère blessure à la tête.</p>	<p>L'examen des débris de la chaudière et le sens de la projection ont permis d'établir que la déchirure initiale s'est produite dans la troisième virole et du côté gauche, à mi-hauteur de la chaudière vers un endroit où on a</p>

NUMÉRO D'ORDRE.	DATE de L'ACCIDENT.	A. Nature et situation de l'établissement où l'appareil était placé; B. Noms des propriétaires de l'appareil; C. Noms des constructeurs id.; D. Date de mise en service.	NATURE, FORME ET DESTINATION DE L'APPAREIL. Détails divers.

## EXPLOSION.

CIRCONSTANCES.	SUITES.	CAUSES PRÉSUMÉES.
<p>pièce, avec la plaque d'avant qui s'est détachée dans la chute, ont été projetées à 30 mètres; la troisième virole dépliée comme les deux premières, a été retrouvée près de la chaudière; le dôme a été arraché de cette troisième virole à sa base, en majeure partie suivant la ligne des rivets, par la rencontre d'un mur de bâtiment; le tronçon restant du corps cylindrique, avec le tube foyer, s'est déplacé latéralement de 1<sup>m</sup>50 vers la droite.</p>		<p>constaté la présence d'une paille. De plus, les rivures avaient été exécutées avec peu de soin et un matage excessif avait entamé la tôle.</p>